



Prix Marguerite Moreau Ville de Châtelleraut

Soutien à la création émergente en arts visuels
en région Nouvelle-Aquitaine

Appel à candidature 2023

Contexte

Le prix Marguerite Moreau, créée en 1997 a pour objectif de soutenir et d'accompagner les artistes émergents de la région Nouvelle-Aquitaine dans leur professionnalisation. Un legs de Madame Marguerite Moreau, ancienne enseignante de l'École d'arts plastiques de Châtelleraut, permet aux artistes émergents de moins de 35 ans, résidant en région et justifiant d'un statut d'artiste-auteur indépendant professionnel de bénéficier d'une bourse de création.

Il soutient depuis 1997 et tous les deux ans un artiste avec l'attribution d'une bourse, l'organisation d'une exposition, la publication d'un catalogue et selon la volonté de l'artiste, la réalisation d'une estampe au sein des ateliers de l'École d'arts plastiques Grand-Châtelleraut.

Pour cette nouvelle édition, le centre d'art contemporain de Grand-Châtelleraut, organisateur de l'exposition s'associe à 3 acteurs engagés dans l'aide à la création et la diffusion des arts visuels en Nouvelle Aquitaine :

L'association CHABRAM², l'entreprise Master Toiles de Barbezieux afin de réaliser deux expositions consécutives dans deux villes de la région, Châtelleraut (Vienne) et Barbezieux (Charente). Ce partenariat permettra d'accentuer la visibilité des artistes auprès des différents publics.

Dotation

Le.la Lauréat.e du prix Marguerite Moreau 2023 se verra attribuer une enveloppe de 2287 euros en numéraire. Il.elle bénéficiera d'une double exposition personnelle dans deux lieux de la Nouvelle-Aquitaine, le Centre d'art de Grand Châtelleraut et L'Encollage – nouvel espace d'exposition situé dans l'entreprise Master Toiles de Barbézieux, spécialisée dans la fabrication de toiles et châssis pour les peintres. Les 2 expositions d'une durée d'un mois chacune seront programmées entre février et mai 2024. Il.elle pourra réaliser une publication et bénéficier de l'édition d'une œuvre multiple dont un exemplaire intégrera la collection de l'artothèque de Grand Châtelleraut. Des droits d'exposition seront attribués pour les 2 expositions ainsi que pour la conférence. Les défraiements et l'assurance des œuvres seront intégralement pris en charge. Une communication spécifique sera réalisée pour les expositions.

Modalités de candidature et de sélection

La bourse est ouverte à tous les artistes professionnels résidant en Nouvelle Aquitaine, de moins de 35 ans. Le dossier de candidature devra comprendre un Portfolio avec textes explicatifs de la démarche artistique, ainsi qu'une lettre de candidature signée indiquant que l'artiste accepte les conditions du Prix.

Le dossier constitué d'un seul PDF de maximum 5Mo devra être transmis avant le 25 juin minuit, via un lien de téléchargement (Wetransfer, google drive...) à l'adresse suivante :

marie.pionneau@grand-châtellerault.fr

Le-la candidat.e recevra sous 8 jours un accusé de réception du dépôt de son dossier. La sélection se fera sur dossier par un jury composé de représentants de la Ville de Châtellerault, de l'association Marguerite Moreau, du centre d'art, école d'arts plastiques et artothèque de Grand-Châtellerault, de personnalités qualifiées extérieures dont un représentant de l'association CHABRAM² et d'autres partenaires artistiques de la région. Les noms des membres du jury seront communiqués aux candidats ultérieurement.

Calendrier

-25 juin minuit 2023 : date limite des dépôts de candidature.

-Courant juillet 2023 : annonce de l'artiste lauréat.e.

-Entre février et mai 2024 : expositions du.de la lauréat.e selon un calendrier défini en commune avec les structures d'accueils sur la période février-mai 2024.

Contact pour toutes les questions : marie.pionneau@grand-châtellerault.fr



Exposition //
Véronique Béland, *Juste des mots*
(il n'y a rien à voir là-bas). lauréate du Prix en 2021.
crédit photographique : Véronique Béland



Edition estampe //
Véronique Béland, *Recombinaison n°1, brèche d'impact*, (détail)
sérigraphie, 2022.